



Bulletin d'information

Rédaction: M. Werder – 2336 Les Bois – Tél. 032 961 13 88 – Fax 032 961 10 36

Convocation

Assemblée des délégués de la SSPJU

Messieurs les membres d'honneur et invités,
Messieurs les délégués des SIS,
Messieurs les inspecteurs et instructeurs SP,

Conformément à l'article 17 des statuts, nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée annuelle des délégués de la SSPJU, qui aura lieu à

Courtételle, le samedi 27 novembre 2004 à 10 heures à la Salle de spectacles

10 h 00 Assemblée générale (participation obligatoire de tous les SIS)

Ordre du jour:

1. Bienvenue
2. Appel
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée 2003 (cf. Bulletin no 1/2004)
5. Rapport du président
6. Rapport du caissier: a) comptes 2003-2004
b) budget / cotisations 2004-2005
7. Rapport de la commission technique
8. Nomination des vérificateurs des comptes
9. Propositions des SIS
(à envoyer au président 10 jours avant l'assemblée)
10. Elections au Comité cantonal
11. Assemblée des délégués 2005 (26 novembre)
12. Téléthon
13. Divers
14. Remise du «Lion» par le commandant de Boncourt (en uniforme)

11 h 30 Apéritif

12 h 30 Repas (prière de s'inscrire pour le repas au moyen du bulletin annexé)

Avec nos souhaits de bienvenue et l'expression de notre cordial message.

Les Breuleux / Les Bois, octobre 2004

Au nom du Comité cantonal de la SSPJU:
Le président: Marcel Cuenin
Le secrétaire: Michael Werder

contrées par les regroupements des SIS. Il admet qu'effectivement la taxe d'exemption est trop basse et que l'âge de fin d'incorporation pose problème. Il fait toutefois également remarquer que, dans ce contexte critique, certains ont augmenté les indemnités attribuées aux sapeurs-pompiers de manière peut-être discutable.

Quoi qu'il en soit, le ministre est tout-à-fait conscient de la situation et affirme que toutes les parties en cause doivent assumer leurs décisions.

Ceci dit, et dans l'attente des réajustements qui devront être opérés, M. Hêche déclare que le résultat obtenu à ce jour va bien au-delà de ses espérances. En janvier prochain, il est fort probable que ce ne soient pas moins de 14 SIS qui se concrétisent. A ce propos, M. Hêche lance un appel aux SIS déjà regroupés afin qu'ils contribuent à aider les autres grâce à leur expérience.

M. Hêche réitère ses remerciements, notamment à Charles Sester et à Jean-Louis Sangsue, sans compter tout le personnel de l'AIJ, pour leur contribution aux transformations en cours.

Etant donné que, durant l'année

2004, on assistera à une redistribution du rôle Etat-Communes, M. Sangsue sera fort occupé. Il reviendra donc à Ch. Sester de finaliser les différents regroupements encore en cours.

Le ministre remercie vivement les sapeurs-pompiers pour le travail accompli, avec une mention particulière à D. Minder, le coordinateur Téléthon, et souhaite tous ses vœux aux personnes présentes à l'assemblée ainsi qu'à leurs proches.

15. Remise du Lion

C'est le commandant de Courrendlin qui, avec des paroles de circonstance, remet le Lion au commandant de Boncourt.

Plus personne ne demandant la parole, le président réitère sa gratitude et clôt l'assemblée à 11 h 05.

L'apéritif, offert par la commune de Boncourt, et le banquet qui suit sont agrémentés de moments récréatifs, comme il est de coutume lors de nos assemblées.

Le président

Le secrétaire

Divers

Envoi des manuscrits à:

Werder Michael,
Les Murs,
2336 Les Bois,
fax 032 961 10 36, mwerder@vtx.ch

Délais:

Edition de mars: fin février;
Edition de juin: fin mai;
Edition de septembre: fin août;
Edition de décembre: fin novembre.

Procès-verbal de l'Assemblée cantonale 2003

Assemblée générale ordinaire de la Société des sapeurs-pompiers de la République et Canton du Jura, samedi 29 novembre 2003, à Boncourt, Salle des Oeuvres.

Préambule

C'est en présence de 191 personnes - autorités, invités et délégués - que le président en charge, Marcel Cuenin des Breuleux, ouvre l'assemblée générale de la SSPJU ce 29 novembre 2003, à Boncourt.

Convoquée conformément à l'article 17 des statuts et dont l'ordre du jour a paru dans le Bulletin d'information no 1 d'octobre 2003, l'assemblée est honorée de nombreuses personnalités que le président salue particulièrement, notamment:

- M. Claude Hêche, ministre de la Santé, des Affaires sociales et de la Police;
- M. Jean Bourquard, directeur de l'AIJ;
- Charles Socchi, chef du Service de la sécurité et de la protection;
- M. H.-J. Theubet, commandant de la police cantonale;
- M. Goffinet, maire de Boncourt;
- M. Jean-Louis Sangsue, chef du Service des communes;
- M. Pierre-Alain Wermeille, du Service des ponts et chaussées;
- M. Stéphane Goudron, OEPN;
- M. Urs Hänni, commandant des

sapeurs-pompiers professionnels de la Ville de Berne;

- M. Stéphane Comment, police judiciaire;
- MM. les membres d'honneur Jean Sommer, Léon Farine, René Domont, André Huber, Jean-Marie Aubry et Emile Schaller;
- M. Hubert Rérat, ancien caissier;
- MM. les délégués SP des Associations cantonales et romandes et des délégations françaises limitrophes;
- MM. les représentants des Centres de renfort de Saint-Imier et de Tramelan;
- MM. les représentants des Associations des districts, les inspecteurs, experts et instructeurs SP du Jura;
- L' état-major du CSP de Boncourt à qui l'on doit l'organisation de cette journée;
- MM. les représentants de la presse.

Se sont fait excuser: M. P. Paupe, sénateur; M. Michel Saner, police judiciaire; M. G. Roduit, Bas-Valais; M. Eddy Gay, Bas-Valais; M. J.-P. Chollet, Ponts et Chaussées; M. E. Liardet, Fédération cantonale Vaud; M. J.-L. Berney, FSSP; M. Ch. Brosy, Ets Röthlisberger; M. R. Stämpfli, Von Roll; M. J.-P. Meusy, OEPN; col L. Moreau, directeur départemental du Doubs; M. P. Lachat, membre d'honneur; M. F. Guerini, Fédération cantonale Tessin; D. Zenklusen, Haut-

est vérificateur suppléant.

9. Propositions des corps SP

Aucune proposition n'étant parvenue au président, ce point de l'ordre du jour est caduc.

10. Elections au Comité cantonal

Yan Scherler de Saint-Ursanne est élu au Comité par acclamations. Il remplace J.-G. Plomb qui est remercié pour le travail effectué au sein du Comité.

11. Assemblée des délégués 2004

Elle aura lieu à Courtételle le 27 novembre 2004.

13. Téléthon

M. Daniel Minder, coordinateur de l'action Téléthon pour le canton du Jura, remercie les SIS de leur participation. En effet, le Téléthon connaît toujours un grand succès dans le Jura: pour preuve, ce sont Fr. 152'837.- qui ont été versé en 2002 à Téléthon.

Concernant les regroupements, D. Minder signale que la formule d'inscription ne sera envoyée qu'à un seul responsable par SIS, à lui de transmettre à tous les détachements communaux. De plus, les manifestations doivent absolument être communiquées à D. Minder, sous peine de ne pas paraître dans la presse. D. Minder demande également, comme les autres années, que les résultats des différentes manifestations lui soient communiqués au plus vite par les SIS.

Après quelques informations de service, Daniel Minder réitère ses remer-

ciements et encourage les SIS à continuer sur leur lancée pour cette action de bienfaisance qui est devenue une tradition chez les sapeurs-pompiers. Rendez-vous est pris pour le 4 décembre 2004.

14. Divers

Le président fait part du nombre de personnes présentes à l'assemblée. Il informe que les SIS de Ederswiler, Montsevelier, Soulce, Undervelier et Vicques ne sont pas représentés.

Serge Hänni demande la parole pour signaler que les SIS ayant une amicale sont priés de le lui signaler. En effet, il existe un Groupement des amicales romandes et Serge est chargé de faire le point pour le canton du Jura. La parole n'étant plus demandée par l'assemblée dans la rubrique «Divers», le président cède le micro aux invités.

M. Urs Hänni transmet tout d'abord les salutations de l'Association des sapeurs-pompiers professionnels; signalant qu'il n'est plus membre du Comité central de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, il s'exprime tout de même sur la réorganisation en cours au sein de cette dernière. Son avis est que tous les changements prévus devraient apporter un plus en termes de simplification et d'efficacité. Urs Hänni conclut son exposé en adressant à tous ses meilleurs vœux et ses sincères remerciements.

M. Claude Hêche, ministre de la Santé, des Affaires sociales et de la Police, évoque à l'assemblée les difficultés (notamment financières) ren-

Valais; P.-A. Guerdat, M. Cattin et A. Vogel, instructeurs; M. S. Helleu, département du Doubs; M. H. Piquerez; J.-P. Zampieron, Jura bernois; L. Aigueparse, directeur Territoire de Belfort, Y. Bozio, Téléthon et G. Sautebin, ancien président cantonal.

1. Bienvenue

Préalablement aux délibérations, Monsieur Goffinet, maire de Boncourt et fourrier retraité, présente sa commune, connue loin à la ronde pour son industrie du tabac, moteur de développement de toute la région depuis 1815, et pour son équipe de basket. Boncourt dispose également d'un centre international d'études sociales, ce qui n'est pas étonnant pour une commune qui se veut porte ouverte sur l'Europe avec toutefois l'expression d'une inquiétude quant à l'achèvement de l'A16 et son raccordement. Monsieur le maire remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent sans compter pour la protection de leurs concitoyens et signale que l'apéritif sera offert par la Commune.

Aucune modification n'étant demandée à l'ordre du jour, le président déclare la séance ouverte.

2. Appel

Les listes de présence ont été signées et la remise des cartes de vote a été effectuée à l'entrée de la salle.

3. Nomination des scrutateurs

Trois scrutateurs sont nommés.

4. Procès-verbal de l'assemblée 2002 à Courrendlin

Publié dans le Bulletin d'information no 1/2003, il est accepté avec les remerciements d'usage à son auteur, M. Werder.

5. Rapport du président

Le président rend tout d'abord hommage aux sapeurs-pompiers qui nous ont quitté cette année. L'assemblée observe une minute de silence.

Durant l'année écoulée, le comité cantonal a eu une activité réduite, notamment suite à des problèmes de santé de M. Cuenin, mais les projets en cours ne sont pas oubliés: M. Cuenin cite entre autres l'expédition de matériel en Equateur, mandat qui sera réactivé dès que les regroupements en cours seront stabilisés. A ce sujet, le président évoque également le bilan de mise en place que les sapeurs-pompiers doivent remettre aux autorités, bilan qui résumera les effets pratiques et financiers de la nouvelle loi. Il encourage les personnes concernées à répondre de manière exhaustive au questionnaire afin de dégager la situation réelle «sur le terrain».

M. Cuenin donne connaissance des différentes mutations et nominations qui ont eu lieu au cours de l'année, sans oublier le résumé de la participation aux cours de formation. Il remercie ensuite Hubert Rérat, ancien caissier cantonal, qui a bien voulu prolonger son mandat au-delà de la date qu'il avait fixée afin de rendre service à la fédération cantonale.

En conclusion, M. Cuenin formule ses plus vifs remerciements à la direction de l'AIJ, à son personnel, ainsi que, de manière particulière, à Charles Sester et Jean-Louis Sangsue, du Service des communes, pour leur précieux soutien. Des remerciements sont également formulés à l'adresse du Comité cantonal et de la Commission technique pour la collaboration apportée tout au long de l'année.

Le rapport du président est accepté.

6. Rapport du caissier

a) Comptes 2002/2003

Avec Fr. 22'535.45 aux recettes et Fr. 21'212.85 aux dépenses, les comptes 2002/2003 bouclent avec un bénéfice de Fr. 1322.60.

Ces comptes, présentés et commentés par le caissier, ont fait l'objet d'une diffusion aux délégués avant l'assemblée. La parole est ensuite donnée au représentant des vérificateurs qui donne lecture de la vérification des comptes et recommande de les accepter. Ce qui est fait.

b) Budget/cotisations 2003/2004

Basé sur des cotisations inchangées qui sont fixées par rapport au nombre d'habitants des communes et par rapport au nombre de sapeurs incorporés (le président précise que, malgré les regroupements, le système et le montant des cotisations ne change pas), le budget 2003/2004 comprend Fr. 17'350.- aux recettes et Fr. 23'600.- aux dépenses. Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements au caissier pour la bonne tenue des comptes.

7. Rapport de la Commission technique

Le président, Michel Burgerey évoque, dans son rapport d'activité 2003, tout d'abord la composition de la Commission puis les thèmes qui ont été traités par la CT cette année, soit la mise à jour de certains chapitres du classeur rouge et la finalisation de l'action «Equiperment».

M. Burgerey signale toutefois que, cette année étant une année de transition, la CT a tourné au ralenti, attendant les développements liés aux différents regroupements. En ce qui concerne les projets, les thèmes ne manquent pas: citons notamment la problématique de l'immatriculation des véhicules et des engins, les harnais et le sauvetage des animaux, l'étude d'une maison de feu ou des possibilités existant actuellement pour offrir aux sapeurs-pompiers des conditions d'exercice proches de la réalité, le développement de matériel didactique et la recherche de matière pour alimenter le site internet. M. Burgerey conclut en adressant ses plus vifs remerciements à l'AIJ, au Comité cantonal et à toute l'équipe de la CT pour la collaboration et le soutien rencontrés tout au long de cette année, volontairement plutôt calme du côté de la CT. Le rapport du président de la Commission technique est accepté et celle-ci est remerciée pour le travail accompli.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Les SIS des Genevez et de Bure sont nommés vérificateurs des comptes 2003/2004. Le SIS de Courchapoix

En conclusion, M. Cuenin formule ses plus vifs remerciements à la direction de l'AIJ, à son personnel, ainsi que, de manière particulière, à Charles Sester et Jean-Louis Sangsue, du Service des communes, pour leur précieux soutien. Des remerciements sont également formulés à l'adresse du Comité cantonal et de la Commission technique pour la collaboration apportée tout au long de l'année.

Le rapport du président est accepté.

6. Rapport du caissier

a) Comptes 2002/2003

Avec Fr. 22'535.45 aux recettes et Fr. 21'212.85 aux dépenses, les comptes 2002/2003 bouclent avec un bénéfice de Fr. 1322.60.

Ces comptes, présentés et commentés par le caissier, ont fait l'objet d'une diffusion aux délégués avant l'assemblée. La parole est ensuite donnée au représentant des vérificateurs qui donne lecture de la vérification des comptes et recommande de les accepter. Ce qui est fait.

b) Budget/cotisations 2003/2004

Basé sur des cotisations inchangées qui sont fixées par rapport au nombre d'habitants des communes et par rapport au nombre de sapeurs incorporés (le président précise que, malgré les regroupements, le système et le montant des cotisations ne change pas), le budget 2003/2004 comprend Fr. 17'350.- aux recettes et Fr. 23'600.- aux dépenses. Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements au caissier pour la bonne tenue des comptes.

7. Rapport de la Commission technique

Le président, Michel Burgerey évoque, dans son rapport d'activité 2003, tout d'abord la composition de la Commission puis les thèmes qui ont été traités par la CT cette année, soit la mise à jour de certains chapitres du classeur rouge et la finalisation de l'action «Equipement».

M. Burgerey signale toutefois que, cette année étant une année de transition, la CT a tourné au ralenti, attendant les développements liés aux différents regroupements. En ce qui concerne les projets, les thèmes ne manquent pas: citons notamment la problématique de l'immatriculation des véhicules et des engins, les harnais et le sauvetage des animaux, l'étude d'une maison de feu ou des possibilités existant actuellement pour offrir aux sapeurs-pompiers des conditions d'exercice proches de la réalité, le développement de matériel didactique et la recherche de matière pour alimenter le site internet. M. Burgerey conclut en adressant ses plus vifs remerciements à l'AIJ, au Comité cantonal et à toute l'équipe de la CT pour la collaboration et le soutien rencontrés tout au long de cette année, volontairement plutôt calme du côté de la CT. Le rapport du président de la Commission technique est accepté et celle-ci est remerciée pour le travail accompli.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Les SIS des Genevez et de Bure sont nommés vérificateurs des comptes 2003/2004. Le SIS de Courchapoix

En conclusion, M. Cuenin formule ses plus vifs remerciements à la direction de l'AIJ, à son personnel, ainsi que, de manière particulière, à Charles Sester et Jean-Louis Sangsue, du Service des communes, pour leur précieux soutien. Des remerciements sont également formulés à l'adresse du Comité cantonal et de la Commission technique pour la collaboration apportée tout au long de l'année.

Le rapport du président est accepté.

6. Rapport du caissier

a) Comptes 2002/2003

Avec Fr. 22'535.45 aux recettes et Fr. 21'212.85 aux dépenses, les comptes 2002/2003 bouclent avec une recette de Fr. 1322.60.

Ces comptes, présentés et commentés par le caissier, ont fait l'objet d'une diffusion aux délégués avant l'assemblée. La parole est ensuite donnée au représentant des vérificateurs qui donne lecture de la vérification des comptes et recommande de les accepter. Ce qui est fait.

b) Budget/cotisations 2003/2004

Basé sur des cotisations inchangées qui sont fixées par rapport au nombre d'habitants des communes et par rapport au nombre de sapeurs incorporés (le président précise que, malgré les regroupements, le système et le montant des cotisations ne change pas), le budget 2003/2004 comprend Fr. 17'350.- aux recettes et Fr. 23'600.- aux dépenses. Il est accepté à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements au caissier pour la bonne tenue des comptes.

7. Rapport de la Commission technique

Le président, Michel Burgerey évoque, dans son rapport d'activité 2003, tout d'abord la composition de la Commission puis les thèmes qui ont été traités par la CT cette année, soit la mise à jour de certains chapitres du classeur rouge et la finalisation de l'action «Equipement».

M. Burgerey signale toutefois que, cette année étant une année de transition, la CT a tourné au ralenti, attendant les développements liés aux différents regroupements. En ce qui concerne les projets, les thèmes ne manquent pas: citons notamment la problématique de l'immatriculation des véhicules et des engins, les harnais et le sauvetage des animaux, l'étude d'une maison de feu ou des possibilités existant actuellement pour offrir aux sapeurs-pompiers des conditions d'exercice proches de la réalité, le développement de matériel didactique et la recherche de matière pour alimenter le site internet. M. Burgerey conclut en adressant ses plus vifs remerciements à l'AIJ, au Comité cantonal et à toute l'équipe de la CT pour la collaboration et le soutien rencontrés tout au long de cette année, volontairement plutôt calme du côté de la CT. Le rapport du président de la Commission technique est accepté et celle-ci est remerciée pour le travail accompli.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Les SIS des Genevez et de Bure sont nommés vérificateurs des comptes 2003/2004. Le SIS de Courchapoix

Valais; P.-A. Guerdat, M. Cattin et A. Vogel, instructeurs; M. S. Helleu, département du Doubs; M. H. Piquerez; J.-P. Zampieron, Jura bernois; L. Aigueparse, directeur Territoire de Belfort, Y. Bozio, Téléthon et G. Sautebin, ancien président cantonal.

1. Bienvenue

Préalablement aux délibérations, Monsieur Goffinet, maire de Boncourt et fourrier retraité, présente sa commune, connue loin à la ronde pour son industrie du tabac, moteur de développement de toute la région depuis 1815, et pour son équipe de basket. Boncourt dispose également d'un centre international d'études sociales, ce qui n'est pas étonnant pour une commune qui se veut porte ouverte sur l'Europe avec toutefois l'expression d'une inquiétude quant à l'achèvement de l'A16 et son raccordement. Monsieur le maire remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent sans compter pour la protection de leurs concitoyens et signale que l'apéritif sera offert par la Commune.

Aucune modification n'étant demandée à l'ordre du jour, le président déclare la séance ouverte

2. Appel

Les listes de présence ont été signées et la remise des cartes de vote a été effectuée à l'entrée de la salle.

3. Nomination des scrutateurs

Trois scrutateurs sont nommés.

4. Procès-verbal de l'assemblée 2002 à Courrendlin

Publié dans le Bulletin d'information no 1/2003, il est accepté avec les remerciements d'usage à son auteur, M. Werder.

5. Rapport du président

Le président rend tout d'abord hommage aux sapeurs-pompiers qui nous ont quitté cette année. L'assemblée observe une minute de silence.

Durant l'année écoulée, le comité cantonal a eu une activité réduite, notamment suite à des problèmes de santé de M. Cuenin, mais les projets en cours ne sont pas oubliés: M. Cuenin cite entre autres l'expédition de matériel en Equateur, mandat qui sera réactivé dès que les regroupements en cours seront stabilisés. A ce sujet, le président évoque également le bilan de mise en place que les sapeurs-pompiers doivent remettre aux autorités, bilan qui résumera les effets pratiques et financiers de la nouvelle loi. Il encourage les personnes concernées à répondre de manière exhaustive au questionnaire afin de dégager la situation réelle «sur le terrain».

M. Cuenin donne connaissance des différentes mutations et nominations qui ont eu lieu au cours de l'année, sans oublier le résumé de la participation aux cours de formation.

Il remercie ensuite Hubert Rérat, ancien caissier cantonal, qui a bien voulu prolonger son mandat au-delà de la date qu'il avait fixée afin de rendre service à la fédération cantonale.

Valais; P.-A. Guerdat, M. Cattin et A. Vogel, instructeurs; M. S. Helleu, département du Doubs; M. H. Piquerez; J.-P. Zampieron, Jura bernois; L. Aigueparse, directeur Territoire de Belfort, Y. Bozio, Téléthon et G. Sautebin, ancien président cantonal.

1. Bienvenue

Préalablement aux délibérations, Monsieur Goffinet, maire de Boncourt et fourrier retraité, présente sa commune, connue loin à la ronde pour son industrie du tabac, moteur de développement de toute la région depuis 1815, et pour son équipe de basket. Boncourt dispose également d'un centre international d'études sociales, ce qui n'est pas étonnant pour une commune qui se veut porte ouverte sur l'Europe avec toutefois l'expression d'une inquiétude quant à l'achèvement de l'A16 et son raccordement. Monsieur le maire remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent sans compter pour la protection de leurs concitoyens et signale que l'apéritif sera offert par la Commune.

Aucune modification n'étant demandée à l'ordre du jour, le président déclare la séance ouverte

2. Appel

Les listes de présence ont été signées et la remise des cartes de vote a été effectuée à l'entrée de la salle.

3. Nomination des scrutateurs

Trois scrutateurs sont nommés.

4. Procès-verbal de l'assemblée 2002 à Courrendlin

Publié dans le Bulletin d'information no 1/2003, il est accepté avec les remerciements d'usage à son auteur, M. Werder.

5. Rapport du président

Le président rend tout d'abord hommage aux sapeurs-pompiers qui nous ont quitté cette année. L'assemblée observe une minute de silence.

Durant l'année écoulée, le comité cantonal a eu une activité réduite, notamment suite à des problèmes de santé de M. Cuenin, mais les projets en cours ne sont pas oubliés: M. Cuenin cite entre autres l'expédition de matériel en Equateur, mandat qui sera réactivé dès que les regroupements en cours seront stabilisés. A ce sujet, le président évoque également le bilan de mise en place que les sapeurs-pompiers doivent remettre aux autorités, bilan qui résumera les effets pratiques et financiers de la nouvelle loi. Il encourage les personnes concernées à répondre de manière exhaustive au questionnaire afin de dégager la situation réelle «sur le terrain».

M. Cuenin donne connaissance des différentes mutations et nominations qui ont eu lieu au cours de l'année, sans oublier le résumé de la participation aux cours de formation.

Il remercie ensuite Hubert Rérat, ancien caissier cantonal, qui a bien voulu prolonger son mandat au-delà de la date qu'il avait fixée afin de rendre service à la fédération cantonale.